



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/593
29 janvier 2004

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

492ème séance plénière

PC Journal No 492, point 6 de l'ordre du jour

DECISION No 593
THEMES POUR LA DEUXIEME PARTIE DE LA REUNION SUR
LA MISE EN OEUVRE DES ENGAGEMENTS CONCERNANT
LA DIMENSION HUMAINE

Le Conseil permanent,

Rappelant la Décision No 476 (PC.DEC/476) du 23 mai 2002 concernant les modalités des réunions de l'OSCE sur les questions relatives à la dimension humaine,

Décide de retenir les thèmes « Promotion de la tolérance et de la non-discrimination », « Liberté de réunion et d'association » et « Complémentarité et coopération entre les organisations internationales dans le domaine de la promotion des droits de l'homme » pour la deuxième partie de la Réunion de 2004 sur la mise en oeuvre des engagements concernant la dimension humaine.